

Syndicats, politique et partis : une nouvelle configuration est-elle possible ?

Richard HYMAN et Rebecca GUMBRELL-McCORMICK¹

Introduction

Dans cet article, nous nous concentrons sur le rôle des syndicats dans le champ politique et sur leurs relations avec les gouvernements et les partis politiques. Dans une bonne partie de l'Europe, les syndicats ont souffert parallèlement de la détérioration du nombre de leurs affiliés, des résultats de la négociation collective et d'une perte d'influence politique. Quelles sont les relations causales entre ces différents indices de déclin ?

I. Pourquoi la politique ?

On tient pour assuré que dans la plupart des pays d'Europe les syndicats sont des acteurs politiques. Cela n'est pourtant pas accepté universellement : Perlman (1928) est fameux pour avoir soutenu que les syndicats adoptent des programmes politiques seulement sous l'influence maligne d'intellectuels (essentiellement socialistes). Pour beaucoup d'auteurs américains sur le syndicalisme des années 1950 et 1960, un fort engagement politique était un signe d'immaturité, appelé à se marginaliser avec le renforcement du rôle central de la négociation collective. Au sein des syndicats européens aujourd'hui, un nombre important de membres critiquent

1. Richard Hyman, EROB, London School of Economics (r.hyman@lse.ac.uk); Rebecca Gumbrell-McCormick, Department of Management, Birkbeck, University of London (r.gumbrell-mccormick@bbk.ac.uk).

Dans cet article, nous nous appuyons en particulier sur un projet de recherche en cours qui étudie les stratégies syndicales dans dix pays d'Europe occidentale. Ce projet est financé par le Conseil de recherche en sciences sociales du Danemark et dirigé par Steen Scheuer, Syddansk Universitet (Université du Sud du Danemark). Certaines des informations données proviennent de nombreuses entrevues avec des responsables syndicaux.

les liens politiques de leurs organisations ; d'autres salariés évoquent cette raison pour justifier leur non-affiliation.

Pourquoi donc l'engagement dans le champ politique ? En termes théoriques généraux, Burawoy (1985:11) a soutenu que « l'Etat reste le cœur décisif du pouvoir au sein des sociétés capitalistes en ce qu'il garantit les constellations de pouvoir hors de l'Etat, dans la famille, l'usine, la société (*community*) ». Il complète (1985:254) : « La production du politique, ce sont des luttes menées au sein de la sphère de production sur les relations de et dans la production [en bref : le cœur du syndicalisme du « *beefsteak* »] et régulées par des appareils de production ». Mais ces « appareils » – les institutions et prérogatives de l'employeur et du management – sont eux-mêmes soutenus, et souvent établis en premier lieu, par l'appareil d'Etat.

Plus concrètement, Taylor (1989:xiv) insiste sur le fait que « les syndicats sont *inévitavelmente* politiques, qu'eux-mêmes ou les hommes politiques le veulent ou pas ; qu'au sein des Etats capitalistes industriels ils sont relativement sans pouvoir ; que les syndicats sont avant tout réactifs et défensifs dans leur comportement politique ». Comme l'a écrit l'un d'entre nous (Hyman, 2001:13-15) : « Réguler le marché du travail entraîne des questions politiques... L'Etat n'est pas seulement le garant en dernier recours des contrats, y compris les contrats de travail ; que ce soit par une intervention directe ou par défaut, il soutient un (dés)équilibre particulier entre les différentes parties prenantes aux relations de marché. A tout le moins, les syndicats doivent influencer les modes par lesquels l'Etat définit les règles du jeu du marché du travail – y compris leur propre droit d'exister, de négocier collectivement et de faire appel à la mobilisation collective ». A la suite des transformations keynésiennes de la théorie économique et des politiques économiques, les syndicats ont universellement reconnu que les paramètres de l'offre et de la demande, et donc l'ensemble du terrain de la négociation collective, sont influencés par l'intervention du gouvernement. Les salariés, en outre, ne sont pas seulement concernés par leurs salaires nominaux. Leur intérêt inclut les salaires réels, prenant en compte le mouvement des prix, le salaire net après impôt et le revenu social assuré par l'Etat-providence. Dans les pays ayant des institutions et des traditions de négociations tripartites au sommet, chacun de ces éléments fait partie d'un ensemble qui comprend des compromis complexes ; même en l'absence de ces arrangements institutionnels, les syndicats tentent partout d'influencer les politiques sociales et fiscales. Finalement, les syndicats qui représentent les salariés du secteur public – lesquels aujourd'hui, presque partout, constituent la majorité des membres des syndicats – doivent inévitablement s'occuper des politiques de l'Etat.

II. Les syndicats entre les relations professionnelles et le champ politique

Dans la plupart des pays européens, « l'action politique est utilisée à des degrés et suivant des formes variés, en partie comme un substitut mais plus généralement comme un complément... de la négociation économique » (Cella, Treu, 2001:456). Les syndicats qui définissent leur fonction prioritairement en termes de négociation avec les employeurs sont cependant « obligés de chercher des moyens d'influencer la politique publique » (Sturmthal, 1972:45). Et, si les syndicats sont inévitablement des acteurs à la fois économiques et politiques, la relation entre ces deux rôles est complexe et contradictoire, la priorité assignée à chacun variant suivant les pays et les époques. Quatre facteurs semblent d'une importance particulière pour expliquer ces différences de comportements : l'idéologie, les structures d'opportunité (*opportunity structures*), la capacité organisationnelle et les défis contextuels.

Dans beaucoup de pays européens, le syndicalisme est issu du mouvement émergent de la classe ouvrière, dans lequel la révolte politique orientée vers des transformations radicales a forgé l'identité et l'action syndicales. Les syndicats étaient des « écoles de guerre », selon Engels : leur but était de défier le capitalisme, pas de rechercher des réformes modestes en son sein. Là où les premiers syndicats étaient plus modérés, chrétiens- ou sociaux-démocrates (ou là où ceux-ci ont supplanté des tendances plus radicales), le but restait le changement et l'amélioration de la société, parallèlement à la plus prosaïque négociation collective. Les idéologies héritées de la période de formation des syndicats se sont montrées résistantes, forgeant des identités qui ne pouvaient être aisément altérées. Cela est le plus évident dans la réorientation des (anciens) syndicats communistes du sud de l'Europe : la priorité renforcée accordée à la négociation collective par la *Confederazione generale italiana del lavoro* (CGIL) à partir des années 1970, les *Comisiones obreras* (CC.OO.) une décennie plus tard, et plus récemment par la *Confédération générale du travail* (CGT), a dans chaque cas provoqué des résistances importantes de la part des plus traditionalistes (qui ont souvent accusé les dirigeants d'avoir trahi les principes sur lesquels leurs syndicats étaient fondés).

La persévérance dans l'autodéfinition politique a une base matérielle. Elle reflète en partie des structures d'opportunité. Dans la plupart des pays, les premiers syndicats faisaient l'objet d'une répression gouvernementale systématique et l'Etat était inévitablement un objectif pour l'action collective. Il fallait que le statut légal de l'activité syndicale soit assuré pour que « la libre négociation collective » devienne la priorité. Et, là où les employeurs restaient résolument opposés à la reconnaissance du syndicalisme,

les syndicats pouvaient en retour voir la pression sur l'État comme l'option la plus efficace pour solutionner leurs griefs. C'est l'argument classique de Shorter et Tilly (1974) pour expliquer le caractère hautement politisé des relations professionnelles françaises : un modèle qui semble généralisable au sud de l'Europe. À l'inverse, le « syndicalisme d'affaires » (*business unionism*) peut aussi être vu comme un résultat de structures d'opportunité spécifiques. Dans les pays (y compris la plupart des pays d'Europe occidentale) où l'État est dès le début un protagoniste ouvert dans la formation d'une économie de marché (Crouch, 1993), la dimension politique de l'intervention sur le marché du travail était évidente pour la plupart des syndicats. À l'inverse, dans les pays où l'émergence du capitalisme a été moins dépendante de l'initiative active de l'État et où le système politique a rendu difficile l'implantation de formes alternatives de régulation, les syndicats pouvaient conclure qu'il n'y avait pas d'autre choix que de jouer le marché comme il existait de fait. C'est bien l'argument de Perlman en ce qui concerne les USA (1928:196-197) : « Les gouvernements américains sont par nature des instruments inadéquats pour des réformes économiques (et) c'est à cette situation, plus qu'à toute autre, qu'il faut référer l'économisme obstiné de l'American Federation of Labor (AFL) ».

La capacité organisationnelle constitue une autre donnée pertinente. Les syndicats qui donnent la priorité à la négociation collective – en tout cas si leurs membres se trouvent dans le secteur privé – ont particulièrement besoin d'un taux d'affiliation élevé et de ressources financières permettant de soutenir des conflits prolongés si nécessaire. Si les ressources organisationnelles sont modestes, la mobilisation dans la rue peut être plus facile à conduire qu'un mouvement de grève durable – ce qui est effectivement une composante importante du pouvoir de négociation, même si ce n'est pas la seule. Exemple extrême, le syndicalisme français, divisé et avec un taux de syndicalisation de seulement 8 %, a virtuellement perdu la capacité d'organiser des grèves dans le secteur privé. Par contre, la fréquence des grèves dans le secteur public a été facilitée par la tendance (désormais contrariée) des employeurs publics à accepter des accords qui incluaient la compensation des jours de grève. Il y a clairement une affinité élective auto-entretenu entre les orientations idéologiques des syndicats et leurs capacités organisationnelles, qui constitue un obstacle au changement.

Les contingences historiques façonnent les défis objectifs auxquels se confrontent les syndicats, comme elles façonnent la pertinence de leurs différences de stratégies. Daley (1992) décrit par exemple comment les sidérurgistes américains, confrontés aux restructurations et à des fermetures de sites, répondent en tentant de mobiliser leur puissance traditionnelle dans leur secteur. Mais l'action gréviste est inefficace pour éviter des fermetures, puisque l'employeur n'a plus besoin de la force de travail des salariés. A

l'inverse, les syndicats français, en raison de leur faiblesse organisationnelle, ont visé la pression et la lutte politiques, parvenant à de plus grands succès dans la préservation des emplois. Au cours des deux dernières décennies, avec les changements structurels drastiques en matière d'emploi, la diminution de leur pouvoir économique en raison des pertes d'adhérents, les pressions nées d'une compétition accrue sur le marché des produits, les syndicats qui comptaient essentiellement sur leur force économique ont cherché des formes alternatives d'action. On en trouve un exemple notable dans la conversion de la plupart des syndicats allemands à l'objectif d'un salaire minimum statutaire, traditionnellement considéré comme incompatible avec les principes de la *Tarifautonomie*, c'est-à-dire la liberté de négociation collective. L'ouverture du marché du travail allemand avec l'élargissement européen et la croissance rapide d'un secteur couvert ni par la négociation collective ni par les conseils d'établissements a démontré que la force purement économique des syndicats s'était érodée et demandait un renforcement politico-institutionnel. Ainsi, Ver.di, le syndicat des services, face à une main d'œuvre à bas salaire grandissante, a adopté la revendication du salaire minimum. Cela a été repris par IG Metall, concerné par la proportion accrue de salariés d'agences temporaires dans ses bastions industriels, et la campagne politique a été reprise par la confédération centrale, le Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB). Dans l'ensemble de l'Europe, la crise économique de 2008-2009 a fait de l'Etat un interlocuteur central, même dans des pays dans lesquels les syndicats ont traditionnellement tenu une ligne de séparation entre l'action économique et l'action politique : assistance financière à des employeurs en difficultés, subventions spéciales pour limiter les réductions de salaires en cas de chômage technique et extensions des politiques actives de l'emploi se sont développées en tant que demandes syndicales. Tout cela exige une intervention accrue sur la scène politique. A l'inverse, les tentatives gouvernementales pour limiter les déficits publics d'un niveau sans précédent par des attaques sur les emplois dans le secteur public, sur les salaires et les retraites, et plus généralement par des assauts sur l'Etat-providence ont provoqué des conflits politiques aigus, y compris des menaces ou des déclenchements de grèves générales dans des pays comme l'Irlande, pourtant peu coutumière de telles actions.

III. Echange politique et dialogue social

Des analyses américaines des années 1950 et 1960 (Kerr *et al.*, 1960) prédisaient une dépolitisation accrue pour des syndicats « matures ». Mais, il y a trois décennies, une thèse influente (Korpi, 1983 ; Korpi, Shalev, 1979) se référait à l'expérience suédoise pour défendre exactement le contraire : des syndicats forts devaient de plus en plus déplacer leurs priorités des conflits dans le champ sectoriel vers de la pression et de la concertation dans le

champ politique. La proposition centrale était que la combinaison de la capacité stratégique des syndicats – leur capacité à « synthétiser un intérêt de classe unifié » (Higgins, 1985:357) – et des dispositions structurelles politiques favorables les rendaient capables d'utiliser leurs ressources de pouvoir pour parvenir à des avantages matériels supérieurs pour leurs membres à un prix plus limité qu'à travers la militance sectorielle traditionnelle (Boreham, Hall, 1994 ; Cameron, 1984). C'était un défi explicite à ces théories du « corporatisme » qui défendaient l'idée que l'insertion du syndicat dans des relations de proximité avec le gouvernement était essentiellement un marchandage à sens unique : les syndicats acceptaient des limitations de salaires, se retenant d'utiliser leur force sur les marchés sectoriels du travail dont ils bénéficiaient en période de plein emploi, et les gouvernements pour leur part offraient des concessions surtout symboliques et institutionnelles. Le résultat était dans de nombreux cas une désaffection de la base, voire une révolte de sa part (Panitch, 1980).

Des avis moins hostiles aux relations de proximité entre syndicats et gouvernement soulignaient souvent que la retenue en matière salariale était compensée par une politique macroéconomique expansive, favorable aux interventions sur le marché du travail et à des améliorations de l'Etat-providence. Cela se liait à l'analyse très influente de « l'échange politique » (*scambio politico*) développée par Pizzorno (1978). Sa thèse était que l'espace pour la négociation collective avec les employeurs (soutenue par la menace de grève) pour produire des résultats était limité ; dans de nombreux contextes (par exemple le risque de fermeture de site), la seule réponse adéquate était politique. Ce que les syndicats échangeaient dans le champ politique, défendait Pizzorno, était le consentement – ou du moins, l'abstention d'une opposition militante concertée – vis-à-vis de la politique gouvernementale. Cette analyse était formulée dans le contexte spécifique italien de gouvernements dont la légitimité populaire était souvent plus faible que celle des syndicats : leur accord pouvait être crucial pour la survie du régime. Comme le notent d'autres commentateurs italiens (Baglioni, 1987 ; Regini, 1984, 1995), cette dépendance mutuelle asymétrique pouvait s'avérer instable, comme le déclin de la concertation corporatiste au sein de l'Europe dans les années 1980 allait le démontrer clairement.

Les premiers textes sur ce thème supposaient une structure d'opportunité particulière : des institutions sommitales bipartites ou tripartites de concertation (Pekkarinen *et al.*, 1992), incluses dans un environnement économique en expansion dans lequel des compromis mutuellement bénéficiaires étaient possibles. Cela permettait aussi d'identifier des défis spécifiques objectifs : l'échange politique était particulièrement courant dans les Etats plus petits et orientés vers l'export (Katzenstein, 1985), ou dans des

pays plus grands faisant face à une crise économique ou politique – ou les deux dans l'Italie des années 1970.

L'analyse post-corporatiste s'est adaptée à une quadruple transformation dans l'économie politique de l'action syndicale. La première est la fin de « l'âge d'or » expansionniste du capitalisme d'après-guerre et l'avènement de temps plus durs : la « mondialisation » fait de la poursuite de la compétitivité un impératif apparemment universel. La deuxième, clairement liée, inclut : la pression croissante à restreindre les dépenses publiques et à réduire l'Etat-providence – dans certains pays sous l'effet de la révolte des contribuables ; l'épuisement apparent du keynésianisme et la montée du monétarisme comme nouvelle orthodoxie ; des attaques sur les droits du travail institués au profit de la flexibilité du marché du travail. La troisième, plus diffuse, est une reconfiguration de l'Etat lui-même : la montée de ce que Majone (1994) a baptisé « l'Etat régulateur » (*regulatory state*) – ce qui est plutôt trompeur, puisque sa thèse est que les gouvernements ont de plus en plus abandonné les régulations à des agences semi-autonomes (*semi-autonomous agencies*), ramenant le rôle de l'Etat de la gestion systématique de l'économie à la correction au coup par coup des défauts du marché. C'est aussi le glissement vers ce que Crouch désigne comme « post-démocratie », où les élections démocratiques en tant qu'institutions formelles subsistent mais où « la politique est en réalité déterminée en privé par l'interaction entre les gouvernements élus et des élites qui représentent essentiellement les intérêts des entrepreneurs » (2004:4). La quatrième est identifiée dans notre introduction : le déclin de l'affiliation aux syndicats eux-mêmes et de la légitimité représentative, à laquelle on peut ajouter une incertitude croissante quant à l'objectif stratégique du syndicalisme.

Deux thèmes sont centraux. La notion de dialogue social – inventée en France dans les années 1980 et bientôt élevée au statut d'icône au niveau européen – suggère un processus de consultation entre le gouvernement et les « partenaires sociaux » sans nécessaire connotation de négociation visant à atteindre un accord explicite. Le concept de pactes sociaux, qui se répand dans les années 1990, impliquait la recherche résolue d'un accord ; mais souvent il s'agissait d'accords *ad hoc* d'ampleur limitée (Avdagic *et al.*, 2005). Le contre-exemple le plus notable est la série « d'accords de partenariat » en Irlande. Plus problématiques pour les syndicats, les pactes des deux dernières décennies contiennent des variétés de « corporatisme compétitif » (Rhodes, 2001) : des accords de sommet dans lesquels les priorités syndicales visent la limitation des dégâts en matière de restrictions salariales ou d'attaques sur les mesures de l'Etat-providence ou des protections de l'emploi, avec des mouvements syndicaux nationaux apparemment contraints dans une spirale descendante de négociations de concessions (*concession bargaining*). Cependant, la volonté syndicale de contester

les plans gouvernementaux peut inverser la balance : comme Hamann et Kelly le concluent (2004:106), « même si les syndicats ont rarement obtenu tout ce qu'ils revendiquaient, ils ont fréquemment obtenu des concessions suffisantes pour signer les accords et ont quelquefois procédé par appel à des grèves générales. » Pourtant, la pratique de pactes de ce type a renforcé pendant quelques années la tendance au déclin de la part des salaires dans les PIB, particulièrement dans l'eurozone (Keune, 2008), en dépit de l'engagement formel des syndicats européens en faveur d'une politique des salaires visant à inverser ou au moins à retenir ce déclin. « Le corporatisme compétitif » a entraîné de sérieuses tensions dans les relations des syndicats avec les gouvernements, avec les partis traditionnellement alliés mais aussi avec leurs propres adhérents – un sujet sur lequel nous revenons ci-dessous.

IV. Syndicats et partis politiques

Pour Ebbinghaus (1995), les syndicats et les partis qui leur sont alliés sont des « jumeaux siamois », des organisations mutuellement dépendantes qui, dans la perspective de certains observateurs, devraient être séparées pour leur propre bien. Il y a eu de nombreuses tentatives de classifier les modèles de relations entre les deux. Par exemple, Hayward (1980:5-6) identifie quatre modèles : d'abord, un « modèle léniniste » dans lequel le parti cherche à contrôler les politiques et les actions de son syndicat associé ; ensuite, plus exceptionnel, le cas britannique, dans lequel les syndicats eux-mêmes créent le parti travailliste (Labour Party) et se fixent initialement la tâche de lui dicter sa politique ; troisièmement, un modèle social-démocrate plus général incluant « interdépendance et symbiose » ; enfin, une position dans laquelle les syndicats, même s'ils sont politiquement engagés, refusent toute alliance avec les partis politiques. Il faudrait ajouter qu'alors que la plupart des auteurs se sont centrés sur les liens des syndicats avec les partis sociaux-démocrates ou communistes, dans plusieurs pays les relations entre les syndicats et les partis démocrates-chrétiens sont aussi d'une grande importance.

Ebbinghaus (1993, 1995) s'est fondé sur la théorie des clivages (*cleavage theory*) développée d'abord par Rokkan (1968) pour expliquer les différents modèles nationaux et pour soutenir que leur évolution suit des sentiers de dépendance (*path dependency*). Il identifie les quatre modèles décrits ci-dessus comme le résultat du clivage fondamental entre travail et capital, mais il en souligne deux autres. Dans les pays où il y a eu historiquement une forte confrontation entre Eglise et Etat, des divisions entre les identités laïques (en général socialistes) et les identités religieuses ont résulté en une segmentation idéologique de syndicats et de partis en compétition

pour l'allégeance de la classe ouvrière. Ces divisions ont en retour été souvent un terreau fertile pour un troisième clivage, entre syndicats et partis réformistes et révolutionnaires. Dans le sud de l'Europe notamment, la fragmentation conséquente du mouvement ouvrier a été une source de faiblesse organisationnelle et a poussé à une orientation prédominante vers la protestation politique plutôt que vers la négociation.

Quoiqu'inscrites sur des sentiers de dépendance, ces orientations et ces relations – qu'on peut souvent faire remonter au séquençage de l'industrialisation et des luttes pour la démocratie – ne sont pas immuables. Ci-dessous nous explorons comment des changements récents dans les structures d'opportunité et les défis objectifs ont affecté les relations partis-syndicats. Il est notable que presque universellement les relations de dépendance étroite – dans chaque direction – ont historiquement cédé pour des liens plus lâches, une interdépendance plus flexible et parfois un divorce complet. Comme exemples historiques on retient le détachement des syndicats allemands de l'hégémonie du SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands) dans la première décennie du xx^e siècle, symbolisé par le rejet par le syndicat d'une grève générale pour des objectifs politiques ; puis plus tard l'autonomie croissante des syndicats chrétiens à l'égard du contrôle de l'Eglise et du parti ; et enfin le détachement des syndicats d'orientation communiste par rapport à leurs partis frères, anticipé au début des années 1970 en Italie lorsque la CGIL (à la recherche d'unité avec les deux confédérations rivales), s'accorde sur le principe d'*incompatibilità* : un dirigeant syndical ne peut plus prendre part simultanément aux instances supérieures du parti. Mais une différenciation formelle permet d'entretenir des relations de proximité informelles, un thème que nous explorons ci-après.

On peut identifier, dans les quelques décennies passées, trois développements clés qui affectent tous les pays à des degrés divers. Le premier est culturel et idéologique : tous les syndicats ont été sujets à un « brouillage idéologique » (Pasture, 1996:380). La sécularisation a miné les identités de l'ancien syndicalisme démocrate-chrétien (Pasture, 1994). Les seules exceptions significatives sont l'Algemeen Christelijk Vakverbond/Confédération des Syndicats Chrétiens (ACV/CSC) belge, la plus grande centrale du pays, et la beaucoup plus petite Christelijk Nationaal Vakverbond (CNV) aux Pays-Bas. Un processus parallèle de déconfessionnalisation a transformé la plupart des partis chrétiens-démocrates – même si leurs noms restent inchangés – en acteurs conventionnels de centre-droit, alors que d'autres ont perdu en importance (les pays du Benelux constituent une exception manifeste). Dans le cas extrême de l'Italie, les *Democristiani* qui ont dominé la politique pendant près d'un demi-siècle ont implosé dans les années 1990. Du coup, la démocratie chrétienne en tant que réseau entre syndicats

et parti a presque disparu. Dans les pays avec des partis communistes de masse et des syndicats satellites, un processus analogue est intervenu. Le niveau électoral du parti communiste français (PCF) reste sous les 2 % aux élections présidentielles de 2007 ; le niveau du Partido comunista de España est descendu à 3 % en 1982 et après quelque résurgence il est à nouveau devenu marginal. Le Partido comunista italiano (PCI) s'est débandé en 1991, et après plusieurs changements d'identités il est devenu la composante dominante du Partito democratico (PD), qui ne se définit plus lui-même comme socialiste, alors que ses représentants au Parlement européen siègent avec le groupe socialiste. La minorité de gauche du PCI, qui a formé Rifondazione Comunista (PRC), a conservé un soutien électoral significatif jusqu'au scrutin désastreux de 2008. Avec la « crise du syndicalisme social-démocrate » (Upchurch *et al.*, 2009), c'est un sujet important de notre discussion ci-après.

Le deuxième développement clé est structurel. Traditionnellement, les syndicats comme les partis de gauche trouvaient leurs soutiens principaux parmi les ouvriers manuels dans des communautés industrielles cohésives. Le déclin de l'ancien travail d'industrie, la croissance des emplois de cols blancs et de techniciens et, plus généralement, l'accroissement du niveau d'éducation a posé des défis aussi bien aux syndicats qu'aux partis. Beaucoup de mouvements syndicaux ont trouvé difficile de recruter parmi ces nouveaux emplois (au moins dans le secteur privé). Là où ils y sont parvenus, cela a dilué l'homogénéité des intérêts et des identités parmi les membres. Dans les pays nordiques, où des confédérations distinctes couvrent les cols blancs et les professions diplômées, elles insistent sur leur neutralité politique (même si leurs dirigeants sont normalement des sociaux-démocrates). Beaucoup d'observateurs voient ces glissements structurels et idéologiques comme se renforçant mutuellement, provoquant l'érosion du support de la base pour tout projet politique, sans parler d'un projet spécifiquement socialiste. Les partis sociaux-démocrates, de leur côté, ont tendu à considérer leur base ouvrière comme assurée alors qu'ils visaient « l'électeur moyen », ce qui a abouti à une convergence politique avec leurs opposants de droite.

Le troisième développement clé se trouve dans le changement d'environnement politico-économique, discuté ci-dessus. La réponse politique à la dureté des temps économiques a semblé inclure « une sorte de loi de Gresham... dans laquelle les politiques qui renforcent la position du capital excluent les politiques qui limitent sa domination et distribuent la richesse plus également » (Keohane, 1984:23). La poursuite de la compétitivité internationale, les efforts pour restreindre les finances publiques, la perte de foi dans le keynésianisme et la conversion au « *lean government* » sont devenus les caractéristiques des gouvernements du centre-gauche comme du

centre-droit (Moses, 1994 ; Notermans, 1993). La réorganisation néolibérale met inévitablement la pression sur le lien parti-syndicat : l'opportunisme électoral, ou simplement l'espace de manœuvre limité pour la gestion des économies nationales dans le cadre du désordre économique mondialisé, placent les partis sociaux-démocrates dans une logique d'affrontement avec les mouvements syndicaux dont l'engagement inclut la défense des revenus des travailleurs et des développements sociaux des dernières décennies (Piazza, 2001). Il ne reste plus grand chose d'un « projet » social-démocrate apte à inspirer partis et syndicats et à les relier.

Les liens historiques entre syndicats et partis ayant perdu l'essentiel de leurs fondements matériels et idéologiques, ils ne se maintiennent guère plus que par inertie. Il n'est donc pas surprenant qu'ils se soient montrés fragiles. Certes, il n'y a pas de processus uniforme de distanciation ou de divorce : on voit d'évidentes différenciations par pays. Nous passons en revue certains d'entre eux ci-dessous : les « économies libérales de marché » de Grande-Bretagne et d'Irlande ; la Suède et le Danemark comme exemples du « modèle nordique » ; le groupe « central » d'Allemagne, Autriche, Pays-Bas et Belgique ; et les cas méditerranéens de la France et de l'Italie. Il faut cependant préalablement fournir une carte simple de la géométrie variable des succès (ou échecs) électoraux des partis de gauche pour ces pays comme pour quelques autres de l'Europe de l'Ouest. Le tableau 1 montre l'étendue du déclin de la représentation social-démocrate, mais aussi l'extension d'un soutien significatif pour des partis verts ou de la gauche alternative dans nombre de pays. Il est remarquable qu'en France, en Allemagne (presque) et aux Pays-Bas, la représentation combinée de ces deux groupes aux élections européennes de 2009 égale ou dépasse celle des socialistes ou des sociaux-démocrates (encore que, étant donné la faible participation et l'opportunité ouverte aux votes protestataires, ces résultats restent des indicateurs imparfaits de l'opinion populaire). Assez fréquemment, les partis nationalistes de droite ont aussi reçu un soutien considérable de la part d'électeurs ouvriers.

En Grande-Bretagne, où – exceptionnellement – la plupart des grands syndicats (mais pas le TUC lui-même) perpétuent leur affiliation collective au Labour Party, les relations au sein de « l'alliance tendue » (*contentious alliance*) (Minkin, 1991) se sont renforcées avec le restylage du parti en tant que « New » Labour. Les dirigeants du parti ont considéré les liens avec les syndicats comme un handicap électoral et ils ont tenté à la fois de réduire leur dépendance financière à leur égard (sans succès, en raison de l'effondrement du nombre de membres individuels) et de démontrer leur disposition à adopter des politiques susceptibles de provoquer l'opposition syndicale. A partir des années 1990, le rôle des syndicats dans les processus de décision au sein du parti et dans la sélection des candidats au Parlement

Tableau 1. Les sièges des partis de gauche aux Parlements nationaux ¹ et européen ² aux élections les plus récentes

Pays	Année	Sièges disponibles		Sociaux-démocrates		Autres gauches		Verts ³	
AT	2008	183	(17)	57	(4)			20	(2)
BE	2010	150	(22)	30	(5)			13	(4)
DE	2009	622	(99)	146	(23)	76	(8)	68	(14)
DK	2007	179	(13)	46	(4)	28	(1)		(1)
ES	2008	350	(50)	169	(21)	8	(1)		(2)
FR	2007	577	(72)	186	(14)	37	(4)	4	(14)
GR	2009	300	(22)	160	(8)	34	(3)		(1)
IE	2007	166	(12)	20	(3)		(1)	6	
IT	2008	630	(72)	217	(21)				
NL	2010	150	(25)	30	(3)	15	(2)	10	(3)
SE	2010	349	(18)	112	(5)	19	(1)	25	(3)
UK	2010	650	(72)	258	(13)	6	(1)	1	(5)
NO	2009	169		64		11			

Notes : Le tableau couvre les dix pays de l'Ouest européen présentés dans l'article, plus la Grèce et la Norvège (non membre de l'UE) et l'Espagne, qui sont parmi le peu de pays européens sous gouvernement socialiste au moment de la rédaction.

1. Elections nationales : Chambre basse seulement.

2. 2009, Election européenne entre parenthèses.

3. Le groupe Verts/ALE au Parlement européen comprend les représentants de partis régionalistes qui ne sont ni des environnementalistes ni orientés à gauche, comme le Nieuw-Vlaamse Alliantie belge, de tendance centre-droite, et d'autres que nous avons classés comme « gauche » dans les élections nationales.

Sources : *Election Resources on the Internet*, <http://electionresources.org/> ; *Results of the 2009 European Elections*, http://www.europarl.europa.eu/parliament/archive/elections2009/en/new_parliament_.html

a été substantiellement réduit. En même temps, l'enthousiasme du gouvernement pour les privatisations et pour les restrictions sur le budget des services publics a provoqué des conflits avec ce qui était devenu le groupe majoritaire au sein des syndicats. Ces relations malsaines provoquent la désaffiliation du syndicat des pompiers (Fire Brigades Union) en 2004, alors que le syndicat du rail RMT est exclu après avoir apporté son soutien à des candidats de gauche opposés aux candidats désignés par le parti (Labour). D'autres syndicats ont maintenu leurs liens, mais dans de nombreux cas ils ont limité leur soutien financier au parti et ils ont utilisé leurs fonds pour une série d'interventions politiques plus larges. En Irlande, la politique reste marquée par la lutte pour l'indépendance du début du xx^e siècle. Le nationalisme a pris le dessus sur la politique de classe. Le Labour est donc un parti minoritaire, parvenant à un pic d'à peine 20 % des voix en

1992. Certains syndicats, et en particulier le plus grand – le SIPTU Services, Industrial, Professional and Technical Union –, sont affiliés au parti mais ils ont moins d'influence que leurs homologues britanniques. En fait, la plupart des syndicats irlandais cherchent à influencer le gouvernement, quel qu'il soit. Depuis 1987, ils ont signé une série d'accords de partenariat social – quoique la coopération ait connu de sévères tensions avec la crise économique de 2009.

Les pays scandinaves ont été pendant longtemps marqués à la fois par des gouvernements sociaux-démocrates stables et par des liens institutionnels étroits entre la social-démocratie et la confédération syndicale dominante, celle des travailleurs manuels (LO dans les deux cas). En Suède, le lien entre le Sveriges socialdemokratiska arbetareparti (SAP) et LO a connu des tensions dans les années 1970, lorsque le parti s'est mis à définir de plus en plus sa politique économique selon des principes qui entraient en conflit avec les intérêts de LO. Pour une part, cette distanciation reflétait les efforts du parti pour attirer les suffrages des employés, affiliés aux confédérations minoritaires mais en croissance. La proportion d'électeurs membres de LO qui appuyaient le SAP est tombée de 65-70 % dans les années 1980 à 50 % dans les années 1990, alors qu'en 1998 quelque 20 % soutenaient le Vänsterparti (Parti de gauche) (Bengtsson 2008:11). LO met fin à son affiliation collective au SAP en 1987, mais des unions locales peuvent encore rester affiliées et la présidente actuelle de LO est membre de l'exécutif du parti. Depuis l'élection d'un gouvernement solidement de centre-droit en 2006, et que ce dernier est entré en conflit avec les syndicats à propos de coupes dans la protection sociale, les relations entre LO et le parti se sont quelque peu améliorées. Au Danemark, il existait des relations historiques de proximité similaires entre LO et le Socialdemokraterne, chaque organisation étant représentée dans le comité exécutif de l'autre. Mais des enquêtes ont montré dans les années 1990 que ces liens étaient peu appréciés par les adhérents. Ils étaient cités parmi les raisons évoquées par beaucoup pour justifier leur affiliation au syndicat chrétien « jaune » DKF (Bild *et al.*, 1998:203). Comme en Suède, LO a accepté de desserrer ces liens, en 2003, même si beaucoup de syndicats sont restés individuellement affiliés. Etant donné le haut niveau de syndicalisation au Danemark, le gouvernement actuel de centre-droit semble soucieux de gagner l'assentiment syndical à ses politiques sociales et sur le marché du travail – ironiquement peut-être plus que les sociaux-démocrates. Cela ouvre pour les dirigeants syndicaux un dilemme, manifeste aussi dans d'autres pays : en négociant un consensus politique, ils peuvent limiter les attaques sur la situation de leurs membres mais aussi contribuer à la légitimation d'un gouvernement qui ne leur convient pas.

Le groupe des pays du centre connaît une longue tradition de syndicalisme social- et chrétien-démocrate. Dans trois pays, des coalitions gouvernementales incluant les partis social- et chrétien-démocrate sont la norme ; cela n'est qu'exceptionnel dans le quatrième cas, l'Allemagne. En Allemagne comme en Autriche, la reconstruction du mouvement syndical d'après-guerre a dépassé les divisions idéologiques anciennes. Dans le cas allemand, cela est passé par une neutralité partisane formelle. La plupart des dirigeants syndicaux sont depuis lors des sociaux-démocrates, mais par convention, une minorité de sièges étant réservée aux chrétiens démocrates dans les instances exécutives. Ces derniers sont organisés dans leur propre tendance, la Christlich-Demokratische Arbeitnehmerschaft (CDA), qui a toujours joué un rôle important pour maintenir des politiques relativement favorables aux travailleurs au sein du parti conservateur, la Christlich-Demokratische Union (CDU). Norbert Blüm, ministre du Travail au long des seize ans de gouvernement Kohl, était un dirigeant de la CDA et membre d'IG Metall. Traditionnellement, la majorité des parlementaires du SPD et une minorité significative dans la CDU, étaient membres d'un syndicat. Mais leur proportion a chuté au fil des ans. Et aujourd'hui de nombreux politiciens conservent leur affiliation syndicale surtout « parce que cela fait bien sur leur CV » (Hönigsberger, 2008:172). Le soutien de la plupart des dirigeants syndicaux au SPD – source de critiques vives à l'occasion de la part des membres de la CDA – a été l'objet de trois défis connexes au cours des dernières années. D'abord, les ouvriers manuels, la base centrale traditionnelle à la fois des syndicats et du SPD, a connu un déclin non seulement numérique mais aussi dans sa loyauté envers le parti, particulièrement sous le gouvernement rouge-vert de 1998-2005 (Schroeder 2007:5). Ensuite, les réformes de ce gouvernement contenues dans l'Agenda 2010 ont provoqué des conflits aigus avec les syndicats aussi bien qu'un désarroi interne dans le parti. Enfin, les rivaux à gauche, les Verts et die Linke, ont gagné du terrain aux dépens du SPD. Le dirigeant du syndicat des services Ver.di est membre des Verts et nombre de responsables régionaux d'autres syndicats soutiennent die Linke.

En Autriche, le pluralisme politique au sein de l'Österreichische Gewerkschaftsbund (ÖGB) est lié à une structure semi-officielle de tendances, représentées au sein des instances dirigeantes en fonction de leur audience parmi les membres (mesurée lors des élections aux conseils d'établissement conduites sur listes séparées). Le Sozialdemokratische Partei Österreichs (SPÖ) attire traditionnellement environ deux tiers des votes à ces élections, suivi par les chrétiens-démocrates de l'Österreichische Volkspartei (ÖVP) et par une série de listes plus petites. Encore plus clairement qu'en Allemagne, cela garantit qu'il y ait une forte présence syndicale au sein du ou des partis de gouvernement. Dans un pays doté d'une tradition exceptionnelle

de « partenariat social » institutionnalisé pour élaborer les politiques publiques, les dirigeants syndicaux au sommet sont généralement aussi membres du Parlement. Ils occupent des sièges dans les instances dirigeantes de leur parti – presque toujours le SPÖ, même si le dirigeant du syndicat du secteur public, le Gewerkschaft Öffentlicher Dienst, est un personnage central au sein de l'ÖVP. Le président de l'ÖGB, Rudolf Hundstorfer, a été nommé ministre du Travail dans le nouveau gouvernement à majorité SPÖ en 2008. Cependant, beaucoup jugent excessif le niveau d'intimité entre le syndicat et le parti. A une époque d'austérité, les gouvernements poursuivent de plus en plus des politiques impopulaires. « L'ÖGB, en tant que participant actif aux chantiers de l'Etat autrichien, a dû endosser et défendre des politiques qui ne bénéficient pas toujours à ses membres ; et il s'est trouvé lui-même à l'occasion en décalage avec ses membres et avec les citoyens » (Suschnigg, 1998:348). Le désenchantement à l'égard de la politique traditionnelle du partenariat social et du couple SPÖ/ÖVP a contribué au progrès électoral de l'extrême droite – qui en 2008 a obtenu près de 30 % des voix populaires, plus que l'ÖVP et pratiquement autant que le SPÖ. En 2008, les exécutifs du SPÖ et de l'ÖGB ont décidé simultanément qu'il n'était plus possible de cumuler des sièges de dirigeants dans les deux organisations.

Le modèle syndical néerlandais des premières décennies d'après-guerre a été dominé par trois organisations à base idéologique. La plus grande, le Nederlands Verbond van Vakverenigingen (NVV), a évolué d'une forte composante socialiste vers une position sociale-démocrate modérée, alignée sur les institutions complexes de décision politique du corporatisme hollandais. Elle a conservé des liens informels avec le Partij van de Arbeid (PvdA). La Nederlands Katholiek Vakverbond (NKV) et la CNV, protestante et plus petite, ont été l'une et l'autre associées à différents partis démocrates chrétiens (qui ont fusionné depuis). Dans les années 1970, il y a eu une poussée vers l'unification des trois confédérations. La CNV s'est retirée, mais les deux autres se sont réunies en 1981 pour créer la Federatie Nederlandse Vakbeweging (FNV). Cela a rendu nécessaire une distanciation par rapport au PvdA, même si ce parti conservait le soutien de la majorité des membres et des dirigeants de la FNV. Le « modèle des polders » hollandais traditionnel supposait un engagement dans une politique publique consensuelle, toutes les confédérations étant fortement impliquées dans la négociation de sommet bi- ou tripartite. Ce consensus a été brutalement mis en question en 1991 lorsque le gouvernement de coalition (dans lequel Wim Kok, ancien dirigeant de la NVV/FNV, était vice Premier ministre) imposa des restrictions sévères au système d'assurance invalidité, qui était effectivement devenu un système de compensation lors des licenciements. La FNV et la CNV organisèrent des manifestations de

masse sans précédent, mais sans succès. Ensuite, le partenariat social a apporté des résultats limités aux syndicats. Une autre confrontation sérieuse est survenue en 2004 sur le thème des retraites. A ce moment, un ancien vice-président de la CNV était ministre des Affaires sociales et cette confédération a été particulièrement amère de se trouver marginalisée dans le débat (Visser, van der Meer, 2010). Plus récemment, en 2009, la proposition du gouvernement (dans lequel le PvdA était un partenaire junior) de reculer l'âge de la retraite a provoqué une résistance soutenue de la part de la FNV, mais pas de la part de la CNV : le ministre du Travail, un démocrate-chrétien, était un ancien membre de son comité d'orientation). Au cours des dernières années, la FNV semble s'être déplacée vers une position politique plus affirmée et plus autonome, peut-être pour tenir compte de la désaffection populaire grandissante à l'égard de l'élite politique (qui inclut le PvdA) et pour répondre à la détermination grandissante parmi les membres du syndicat de soutenir d'autres partis de gauche mais aussi celui d'extrême droite, le Partij voor de Vrijheid.

En Belgique, la société est non seulement divisée, comme aux Pays-Bas, entre « piliers » idéologiques, mais aussi entre les communautés francophone et néerlandophone. Les syndicats reflètent ces divisions. Depuis un demi-siècle, la confédération la plus importante est l'ACV/CSC, suivie par l'Algemeen Belgisch Vakverbond/Fédération générale du travail de Belgique (ABVV/FGTB), aux orientations socialistes. Il existe aussi une confédération libérale, plus petite. L'ABVV/FGTB est traditionnellement liée au parti socialiste – lui-même désormais divisé en Parti socialiste (PS) et Socialisten en Progressieven Anders (SPA), avec des dirigeants des syndicats exerçant un rôle consultatif dans chacun des exécutifs. L'ACV/CSC, pour sa part, est membre du mouvement ouvrier chrétien (Algemeen Christelijk Werknemersverbond (ACW)/Mouvement ouvrier chrétien (MOC)). Par ce biais, elle est associée à la démocratie chrétienne, qui comprend le parti de centre droit Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V) et sa contrepartie francophone, plus centriste, connue désormais sous le nom de Centre démocrate humaniste (CDH). Cependant, alors que le MOC a adopté en 1972 une politique de pluralisme politique, l'ACW conserve une « relation privilégiée » avec le CD&V. La confédération s'en tient depuis longtemps au principe que ses permanents ne doivent pas être élus au Parlement, et ses dirigeants ont développé une plus grande distance par rapport aux anciens partis alliés que ce n'est le cas pour l'ABVV/FGTB. Dans les années 1990, ils sont entrés en conflit avec la politique conduite par le Premier ministre Jean-Luc Dehaene. Aujourd'hui, ils critiquent le néolibéralisme du CD&V (Cortebecq, 2008). Abstraction faite de leurs idéologies, les confédérations belges sont profondément insérées dans les structures nationales de concertation et de dialogue social, avec un système institutionnalisé de

négociation interprofessionnelle et un conseil national (Nationale Arbeidsraad/Conseil national du travail) qui sert de pont vers le gouvernement et le Parlement. Il existe une interconnexion à double sens entre le domaine politique et celui des relations professionnelles. D'un côté, les accords collectifs interprofessionnels peuvent exiger des subventions gouvernementales – comme dans le cas des clauses relatives au chômage partiel, adoptées à la fin de 2008 – ou ils peuvent fournir les orientations d'une législation. D'un autre côté, le gouvernement intervient souvent en force dans le processus de négociation collective, par exemple en menaçant d'une loi en cas d'absence d'accord jugé acceptable (Arcq, 2008:70). Pourtant, malgré un potentiel conflictuel considérable, les syndicats apparaissent largement satisfaits du système. Il est notable qu'en dépit de tensions évidentes, les négociations tripartites de 2008-2009 sur les réponses à la crise économique ont été significativement moins tendues que dans la plupart des autres pays (Hyman, Gumbrell-McCormick, 2010).

Comme nous l'avons déjà relevé, les relations professionnelles en France ont toujours été hautement politisées, parce que « l'Etat français ne se prive guère d'édicter, par voie réglementaire ou par voie législative, des normes (sur les salaires, le temps de travail, l'hygiène et la sécurité...) qu'ailleurs on laisse le soin aux autres acteurs sociaux de produire » (Lallement, 2007:453). La couverture formelle par les conventions collectives dépasse 90 % – largement sous l'effet de l'extension des accords par l'Etat, et en dépit d'un taux de syndicalisation désormais inférieur à 8 %. Mais son impact réel est bien moindre que celui qui provient des décisions de l'Etat. La voie législative est typiquement celle de moindre résistance en ce qui concerne la régulation des thèmes relatifs au travail. Le Code du travail définit une importante série de conditions d'emploi ; le salaire minimum national (SMIC) sert de point de référence pour les accords collectifs ; les syndicats tirent la majorité de leurs ressources de subventions liées à leur rôle privilégié au sein d'un réseau complexe d'institutions d'Etat (Andolfatto, Labbé, 2000:61-64). La constellation des partis politiques est aussi exceptionnelle. Dans la première décennie d'après-guerre, la France et l'Italie ont été marquées, de façons différentes, par la domination à gauche d'un parti communiste étroitement lié avec le syndicat majoritaire. En France « il n'a longtemps pas existé de grand parti de gauche "attrape-tout" (Amadiou, 1999:127). Le Parti socialiste (PS) n'a jamais été un parti sociale-démocrate de masse de la classe ouvrière, comme l'ont été ses homologues dans d'autres pays. Un mouvement syndical fragmenté – dominé par la CGT pendant une bonne partie de l'après-guerre – n'a jamais partagé d'identité sociale-démocrate, même si la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et Force ouvrière (FO) sont largement d'orientation socialiste. Avec l'éclipse du PCF, la CGT a donné une place croissante à la

négociation collective – « compromis ne veut pas dire compromission », a déclaré son secrétaire général en 2009. En 2003, ce syndicat a rompu ses liens avec le parti, et a déclaré que la CGT « est disposée à débattre en permanence avec tous les partis démocratiques... En tant qu'organisation, cela exclut toute attitude de soutien ou de co-élaboration d'un projet politique ». Ironiquement, il s'agit d'un retour au principe de neutralité à l'égard des partis politiques adopté par la CGT à ses origines dans la charte d'Amiens un siècle auparavant, et soutenu par FO depuis sa formation en 1948. La CFDT était proche de la gauche du PS en 1970, mais elle s'est réorientée en 1978 en prenant ses distances avec les liens politiques. Après avoir appuyé François Mitterrand pour la présidence en 1981, elle s'est retenue de soutenir quelque parti que ce soit lors des élections suivantes. Plus récemment, l'Union syndicale solidaires (SUD) a entretenu des liens informels avec des partis anticapitalistes qui ont obtenu des résultats importants lors d'élections. Néanmoins, la distanciation des principales confédérations par rapport aux partis politiques coexiste avec un rôle dans lequel l'Etat reste le point central de l'action. Dans un contexte où le gouvernement poursuit ses efforts pour restructurer le marché du travail et l'Etat-providence, les syndicats ont été écartelés entre l'objectif de soutenir leur statut d'interlocuteurs privilégiés et celui de la défense militante des intérêts de leurs membres, avec une CFDT plus disposée à favoriser la première option et la CGT et FO plus portées à la résistance dans la rue – où « les protestataires ont largement gagné de petites victoires alors même qu'ils perdaient la guerre » (Howell, 2009:230).

L'environnement politique mouvant du syndicalisme italien contraste fortement avec celui de la France. Là, le vote communiste est resté beaucoup plus élevé que le vote socialiste jusqu'à la fin des années 1960, les positions s'inversant à compter de la fin des années 1970 où le PCF est entré dans un rapide déclin électoral. Mais, en Italie, le soutien aux communistes est toujours resté supérieur à celui accordé aux socialistes, atteignant un tiers des voix en 1976. Les affaires de corruption du début des années 1990 ont laissé le PCI pratiquement indemne, mais le Partito socialista italiano s'est trouvé sévèrement compromis, son soutien électoral s'est effondré et il s'est dissous en 1994. Les héritiers postcommunistes du PCI survivent comme le seul parti significatif de gauche – mis à part le PRC, lié à une minorité puissante au sein de la CGIL. La deuxième confédération en importance, la Confederazione italiana sindacati lavoratori (CISL), a été créée en 1948 ; elle a repris la tradition du syndicalisme catholique. Bien qu'elle revendiquât la neutralité politique, elle était en réalité proche des *Democristiani*. Au cours des années 1960, elle glisse vers une solide priorisation de la négociation collective au niveau des entreprises, et à la fin de la décennie elle accepte le principe de *l'incompatibilità*, les responsables ne devant

plus exercer de fonction politique. La troisième confédération par la taille, l'Unione italiana del lavoro (UIL), est une scission, d'orientation surtout sociale-démocrate, de la CGIL. Malgré le glissement des trois confédérations vers l'autonomie par rapport aux partis politiques – et un mouvement beaucoup plus marqué vers la négociation collective qu'en France –, des liens informels de proximité subsistent et le champ politique reste une priorité commune. A partir des années 1970, l'échange politique devient un élément central des relations professionnelles italiennes, en partie parce que des gouvernements instables voient dans le soutien syndical à leurs politiques une source de légitimité (Baccaro, Lim, 2007) – cela est notable sur le sujet controversé de la réforme des retraites dans les années 1990. Pourtant, le caractère désormais bipolaire de la politique italienne, avec une gauche faible et divisée faisant face désormais à une droite dominante sous Berlusconi, a imposé de sérieuses tensions au sein des syndicats comme entre eux et le gouvernement. La CGIL a retenu une ligne plus dure que les deux autres confédérations sous le gouvernement Berlusconi entre 2001-2006, insistant sur le fait que nombre de droits acquis pour les travailleurs n'étaient pas négociables (Carrieri, 2003:175) et refusant de signer en 2002 le *Patto per l'Italia* sur la politique des revenus et la flexibilisation du marché du travail. De plus, en 2009, elle refuse de signer un nouvel accord cadre restructurant le système de négociation collective. D'ailleurs, des critiques ont accusé la CGIL d'avoir accepté de façon indue les demandes du gouvernement Prodi en 2006-2008. Curieusement, le nouveau Partito democratico (PD) – depuis qu'il inclut la Margherita, l'ancien parti catholique de gauche – accueille des membres dirigeants des trois confédérations. Mais les syndicats semblent plus éloignés que jamais d'une stratégie commune adaptée à la nouvelle conjoncture politique.

En guise de conclusion

Quelles conséquences pouvons-nous tirer pour le thème du renouveau de la représentation collective ? L'influence politique est une fonction – aussi bien comme cause que comme effet – de la vitalité syndicale. Le déclin d'influence provient dans la plupart des pays des choix politiques faits par les gouvernements nationaux sous les contraintes d'une période de mondialisation néolibérale. Mais il reflète aussi un affaiblissement général de la capacité d'organisation syndicale. Celui-ci, en retour, limite les options stratégiques des syndicats, même si les « dirigeants syndicaux gardent quelque liberté de manœuvre quant à la forme d'action politique qu'ils choisissent de poursuivre » (Hamann, Kelly, 2004:108).

Souvent, des temps difficiles peuvent aboutir à une paralysie stratégique, mais ils peuvent aussi être une stimulation pour la formulation de

nouveaux objectifs, de nouveaux niveaux d'intervention et formes d'action. Sous-jacente à ce potentiel, il reste la question souvent posée par un ancien dirigeant syndical britannique : « Pourquoi sommes-nous là ? ». Les syndicats font face à des défis à la fois conceptuels et pratiques qui exigent des réponses crédibles à cette question.

Malgré la diversité des trajectoires ébauchées ci-dessus, la plupart des mouvements syndicaux de l'Europe occidentale restent attachés à leurs vieilles identités largement dérivées de leurs allégeances politiques traditionnelles. Elles délimitent une vision de leur rôle social dans lequel peu continuent à croire. « Une confédération se définit comme socialiste, l'autre comme chrétienne. Quelle différence est-ce que cela fait en pratique ? » avons-nous demandé à un responsable syndical belge. Réponse : « Nous préférons nous concentrer sur les 90 % de sujets sur lesquels nous sommes d'accord. » Est-ce que cela signifie que les identités héritées sont désormais à 90 % rhétoriques ? L'autonomie accrue par rapport à leurs partis associés (et souvent parents) nécessite de la part des syndicats – et les rend capables en même temps – de repenser leurs identités. Pourquoi sont-ils là ? Qu'est-ce qui est dépassé dans leur auto-définition, qu'est-ce qui devrait être préservé mais redéfini pour le XXI^e siècle ? Comment les syndicats peuvent-ils s'engager dans une bataille d'idées (un effort nécessairement politique) qui les aide à agir en tant que voix des aspirations populaires ?

En pratique, le dialogue social et le partenariat apportent des résultats de moins en moins utiles, et aujourd'hui ils servent souvent essentiellement de moyens pour limiter les dégâts. Cela ne signifie pas pour autant que l'échange politique soit sans valeur. Il semble apporter des résultats avantageux, particulièrement dans des contextes de gouvernements de coalition avec des syndicats divers idéologiquement et liés à des partis séparés. Mais lorsqu'il ne sert plus de moyen significatif d'avancée économique et sociale, les risques d'intégration dans une élite consensuelle sont exacerbés. Dans la plupart des pays, un fossé sépare les engagements au sommet avec la classe politique et l'expérience quotidienne des réalités sur les sites de travail et dans les communautés locales. Il reste un vide, rempli en partie par le cynisme et l'apathie, en partie par des tendances nouvelles de gauche et de droite.

Les syndicats partagent le malaise de la démocratie sociale (soit traditionnelle, soit ex-chrétienne, soit ex-communiste) qui ne croit plus à un modèle différent d'économie et de société. Il faut redécouvrir un lien entre les différents niveaux et stratégies d'engagement. Pour chercher – et créer – de nouvelles structures d'opportunités, il est essentiel de reconstruire un projet politique qui rende possible la mobilisation d'une contre-force au néolibéralisme. Suivant l'expression d'un responsable syndical allemand (Urban, 2008), les syndicats ont à (ré)apprendre un rôle en tant

que « joueurs constructifs du veto », s'engageant dans le processus avec la « mosaïque de gauche » qui s'impose de plus en plus comme une caractéristique de la politique européenne. Découvrir des ressources de pouvoir renforcées suppose aussi de rechercher des complémentarités avec les mouvements sociaux radicaux que les syndicats ont regardé traditionnellement avec suspicion : « La nécessaire politisation urgente de larges masses sera seulement réussie lorsqu'il y aura des mouvements sociaux, des acteurs et des forces qui intègrent les frustrations et ébauchent de nouvelles perspectives (Urban, 2009:77).

Finalement, dans une époque où la capacité de l'Etat est en déclin, soit réel soit prétendu, du fait de gouvernements à la recherche d'alibis pour des décisions impopulaires, les syndicats ont besoin de formuler un nouveau lien entre les stratégies politiques progressistes aux niveaux national et international.

Références bibliographiques

- Andolfatto D., Labbé D. (2000), *Sociologie des syndicats*, Paris, La Découverte.
- Amadiou J.F. (1999), *Les syndicats en miettes*, Paris, Seuil.
- Arcq E. (2008), *La concertation sociale*, Bruxelles, CRISP.
- Avdagic S., Rhodes M., Visser J. (2005), *The Emergence and Evolution of Social Pacts: A Provisional Framework for Comparative Analysis*, EUROGOV Working Paper n° N-05-01, <http://www.connex-network.org/eurogov/pdf/egp-newgov-N-05-01.pdf>.
- Baccaro L., Lim S.-H. (2007), « Social Pacts as Coalitions of the Weak and Moderate: Ireland, Italy and South Korea in Comparative Perspective », *European Journal of Industrial Relations*, 13(1): 27-46.
- Baglioni G. (1987), « Constants and Variants in Political Exchange », *Labour*, 1(3):57-94.
- Bengtsson H.A. (2008), *Nordische Erfahrungen: Das Verhältnis zwischen Gewerkschaften und Politik in Schweden*, Bonn, Friedrich-Ebert-Stiftung, <http://library.fes.de/pdf-files/id/ipa/05862.pdf>.
- Bild T., Jørgensen H., Lassen M., Madsen M. (1998), « Do Trade Unions Have a Future? The Case of Denmark », *Acta Sociologica*, 41(2-3): 195-207.
- Boreham P., Hall R. (1994), « Trade Union Strategy in Contemporary Capitalism: The Microeconomic and Macroeconomic Implications of Political Unionism », *Economic and Industrial Democracy*, 15(3): 313-53.
- Burawoy M. (1985), *The Politics of Production*, London, Verso.
- Cameron D.R. (1984), « Social Democracy, Corporatism, Labour Quiescence and the Representation of Economic Interests in Advanced Capitalist Society », in J.H. Goldthorpe (ed.), *Order and Conflict in Contemporary Capitalism*, Oxford, Clarendon Press, p. 143-178.
- Carrieri M. (2003), *Sindacato in bilico: Ricette contro il declino*, Rome, Donzelli.
- Cella G., Treu T. (2001), « National Trade Union Movements », in R. Blanpain and C. Engels (eds.), *Comparative Labour Law and Industrial Relations in Industrialized Market Economies*, 7th edition, Deventer, Kluwer, p. 445-482.
- Cortebecq L. (2008), *De solidaire samenleving: Over de rol van sterke vakbonden*, Leuven, Davidsfonds.
- Crouch C. (1993), *Industrial Relations and European State Traditions*, Oxford, Clarendon Press.
- Crouch C. (2004), *Post-Democracy*, Cambridge, Polity.
- Daley A. (1992), « The Steel Crisis and Labor Politics in France and the United States », in M. Golden and J. Pontusson (eds), *Bargaining for Change: Union Politics in North America and Europe*, Ithaca: Cornell UP, p. 146-180.
- Ebbinghaus B. (1993), *Labour Unity in Unions Diversity: Trade Unions and Social Cleavages in Western Europe, 1890-1989*, PhD thesis, European University Institute.
- Ebbinghaus B. (1995), « The Siamese Twins: Citizenship Rights, Cleavage Formation, and Party-Union Relations in Western Europe », *International Review of Social History*. 40 (supplement 3): 51-89.
- Hamann K., Kelly J. (2004), « Unions as Political Actors: A Recipe for Revitalization? », in C. Frege and J. Kelly (eds), *Varieties of Unionism: Strategies*

- for *Union Revitalization in a Globalizing Economy*, Oxford University Press, p. 93-116.
- Hayward J. (1980), « Trade Union Movements and their Politico-Economic Environments: A Preliminary Framework », in J. Hayward (ed.), *Trade Unions and Politics in Western Europe*, London, Cass, p. 1-9.
- Higgins W. (1985), « Political Unionism and the Corporatism Thesis », *Economic and Industrial Democracy*, 6(3): 349-381.
- Howell C. (2009), « The Transformation of French Industrial Relations: Labor Representation and the State in a Post-Dirigiste Era », *Politics and Society*, 37(2): 229-256.
- Hönigsberger H. (2008), *Der parlamentarische Arm: Gewerkschafter im Bundestag zwischen politischer Logik und Interessenvertretung*, Berlin, Edition Sigma.
- Hyman R. (2001), *Understanding European Trade Unionism: Between Market, Class and Society*, London, Sage.
- Hyman R., Gumbrell-McCormick R. (2010), « Trade Unions and the Crisis: A Lost Opportunity? », *Socio-Economic Review*, 8(2).
- Katzenstei P.J. (1985), *Small States in World Markets*, Ithaca, Cornell UP.
- Keohane R.O. (1984), « The World Political Economy and the Crisis of Embedded Liberalism », in J.H. Goldthorpe (ed.), *Order and Conflict in Contemporary Capitalism*, Oxford, Clarendon Press, p. 15-38.
- Kerr C., Dunlop J.T., Harbison F.H., Myers C.A. (1960), *Industrialism and Industrial Man: The Problem of Labor and Management in Economic Growth*, Cambridge, Harvard University Press.
- Keune M. (2008), « Introduction: Wage Moderation, Decentralisation of Collective Bargaining and Low Pay », in M. Keune and B. Galgóczi (eds), *Wages and Wage Bargaining in Europe: Developments Since the Mid-1990s*, Brussels, ETUI, p. 7-27.
- Korpi W. (1983), *The Democratic Class Struggle*, London, Routledge.
- Korpi W., Shalev M. (1979), « Strikes, Industrial Relations and Class Conflict in Industrial Societies », *British Journal of Sociology*, 30(2):164-187.
- Lallement M. (2007), *Le travail: Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard.
- Majone G. (1994), « The Rise of the Regulatory State in Europe », *West European Politics*, 17(3):77-101.
- Minkin L. (1991), *The Contentious Alliance: Trade Unions and the Labour Party*, Edinburgh University Press.
- Moses J.W. (1994), « Abdication from National Policy Autonomy: What's Left to Leave? », *Politics and Society*, 22(2): 125-148.
- Notermans T. (1993), « The Abdication from National Policy Autonomy: Why the Macroeconomic Policy Regime Has Become so Unfavorable to Labor », *Politics and Society*, 21(2):133-167.
- Panitch L. (1980), « Recent Theorizations of Corporatism: Reflections on a Growth Industry », *British Journal of Sociology*, 31(2):159-187.
- Pasture P. (1994), *Christian Trade Unionism in Europe Since 1968: Tensions between Identity and Practice*, Aldershot, Avebury.
- Pasture P. (1996), « Conclusion: Reflections on the Fate of Ideologies and Trade Unions », in P. Pasture, J. Verberckmoes and H. De Witte (eds), *The Lost Perspective? Trade Unions between Ideology and Social Action in the New Europe*, Aldershot: Avebury, vol. 2, p. 377-403.

- Pekkarinen J., Pohjola M., Rowthorn B. (eds.) (1992), *Social Corporatism: A Superior Economic System?*, Oxford, Clarendon Press.
- Piazza J. (2001), « De-Linking Labor: Labor Unions and Social Democratic Parties under Globalization », *Party Politics*, 7(4):413-435.
- Pizzorno A. (1978), « Political Exchange and Collective Identity », in C. Crouch and A. Pizzorno (eds), *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe Since 1968: Volume 2, Comparative Analysis*, London, Macmillan, p. 277-298.
- Regini M. (1984), « The Conditions for Political Exchange: How Concertation Emerged and Collapsed in Italy and Great Britain », in J.H. Goldthorpe (ed.), *Order and Conflict in Contemporary Capitalism*, Oxford, Clarendon Press, p. 124-142.
- Regini M. (1995), *Uncertain Boundaries. The Social and Political Construction of European Economies*, Cambridge University Press.
- Rhodes M. (2001), « The Political Economy of Social Pacts: Competitive Corporatism and European Welfare Reform », in P. Pierson (ed.), *The New Politics of the Welfare State*, Oxford University Press, p. 165-194.
- Rokkan S. (1968), « Nation-Building, Cleavage Formation and the Structuring of Mass Politics », *Comparative Studies in Society and History*, 10(2):173-210.
- Schroeder W. (2007), *Soziale Demokratie und Gewerkschaften*, Bonn, Friedrich-Ebert-Stiftung, http://www.fes-online-akademie.de/downloadphp?d=wolfgang_schroeder.pdf.
- Shorter E., Tilly C. (1974), *Strikes in France 1830-1968*, Cambridge University Press.
- Sturmthal A. (1972), *Comparative Labor Movements: Ideological Roots and Institutional Development*, Belmont, Wadsworth.
- Suschnigg P. (1998), « Worker Representation in the Era of Free Trade and Deregulation: A Canadian View of the Austrian Model », paper to AIRAANZ conference, Wellington, <http://www.mngt.waikato.ac.nz/departments/Strategy%20and%20Human%20Resource%20Management/Airaanz/old/conference/wgtn1998/PDF/suschnigg2.pdf>.
- Taylor A.J. (1989), *Trade Unions and Politics: A Comparative Introduction*, Basingstoke, Macmillan.
- Upchurch M., Taylor G., Mathers A. (2009), *The Crisis of Social Democratic Trade Unionism in Western Europe: The Search for Alternatives*, Farnham, Ashgate.
- Urban H.-J. (2008), « Konstruktive Veto-Spieler? Die Gewerkschaften und die neue Mosaik-Linke », *Prager Frühling*, 5/2008, http://www.prager-fruehling-magazin.de/topic/10.mai_2008.html.
- Urban H.-J. (2009), « Die Mosaik-Linke: Vom Aufbruch der Gewerkschaften zur Erneuerung der Bewegung », *Blätter für deutsche und internationale Politik*, 5/2009:71-78.
- Visser J., van der Meer M. (2010), « The Netherlands: Social Pacts in a Concertation Economy », in S. Avdagic, M. Rhodes and J. Visser (eds), *Social Pacts in Europe: Emergence, Evolution, and Institutionalisation*, Oxford UP.